



Elections des représentants au CVC du 12 au 16 octobre.

publié le 09/10/2020

Le CVC

Conseil de la Vie Collégienne

Qu'est-ce-que c'est ? A quoi ça sert ?

Le conseil de la vie collégienne donne la parole aux représentants des élèves afin d'impulser une nouvelle dynamique dans le collège, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement d'établissement et du mieux-vivre pour les élèves.

Les élèves proposent des projets, les mettent en place de A à Z avec l'aide ponctuelle d'adultes du collège.

Comment cela fonctionne ?

- ▶ Chaque niveau de classe élit des représentants.
- ▶ Ces représentants s'entourent d'une équipe pour les aider à réaliser leur projet.
- ▶ Ils présentent leurs envies, leurs idées lors d'une réunion où les adultes du collège sont invités ainsi que les représentants des autres niveaux.
- ▶ Lors de cette réunion, chaque projet retenu se voit attribuer un adulte référent (pour aider à la réalisation) et un créneau entre midi et deux pour que l'équipe puisse travailler ensemble.
- ▶ Les représentants et leurs équipes mènent ensuite leur projet comme ils le souhaitent (fonctionnement, calendrier, production finale).

Document joint

 [tableau_cvc](#) (PDF de 53.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.